

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des enfants

- Audition, ouverte à la presse, de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) et de la Brigade de protection des mineurs ;
- Reconstitution du groupe de travail sur la prise en charge des enfants de retour de zone irako-syrienne 2
- Membres présents ou excusés..... 3

Mercredi
19 février 2025

Séance de 15 heures

Compte rendu n° 12

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

**Présidence
de Mme Perrine
Goulet,
*Présidente***



La séance est ouverte à 15 heures

Présidence de Mme Perrine Goulet, Présidente de la Délégation

La Délégation aux droits des enfants auditionne l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) et la Brigade de protection des mineurs.

La Délégation a reconstitué son groupe de travail sur la prise en charge des enfants de retour de zone irako-syrienne. Présidé par Mme Perrine Goulet, présidente de la Délégation, députée de la Nièvre, il comprend M. Arnaud Bonnet, député de Seine et Marne et Mme Céline Hervieu députée de Paris.

Ces débats n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit ; ils sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

<https://assnat.fr/UyJw9F>

La séance est levée à 16 heures 16

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Arnaud Bonnet, Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Perrine Goulet, M. Denis Masségli, Mme Sophie Mette, Mme Béatrice Piron.

Excusés. - M. Thibault Bazin, Mme Christine Le Nabour, Mme Isabelle Santiago.